

le caue 93

Issu de la loi sur l'Architecture de 1977 et créé en 1981 le CAUE 93 est une association qui a pour vocation de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.

Dans le cadre de ses compétences, le CAUE 93 développe des missions de service public, telles :

- > la sensibilisation du grand public et des scolaires ;
- > le conseil architectural aux particuliers ;
- > l'information la formation des professionnels ;
- > le conseil auprès des collectivités locales.

Son financement est assuré par les recettes provenant d'une taxe départementale votée par le Conseil général et perçue sur les permis de construire réalisés.

au service du département

La Seine-Saint-Denis est depuis plus d'un siècle témoin et acteur des mutations urbaines des métropoles contemporaines.

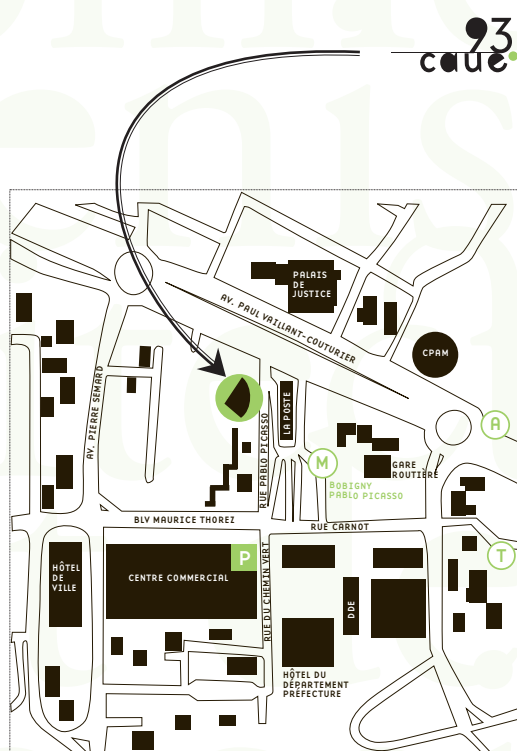
Si elle est riche d'un patrimoine, elle porte également les traces de confrontations de formes urbaines diverses.

Elle doit continuer à retisser un territoire complexe parfois blessé par les infrastructures. Il lui faut apporter les services d'une ville du XXI^e siècle à des lieux qui n'en sont pas toujours pourvus.

Elle doit offrir à ses habitants des formes d'habitats contemporains dans un contexte régional encore trop marqué par les déséquilibres. En outre, la Seine-Saint-Denis continue à vivre d'importantes mutations. Il importe donc d'imaginer des réponses aux problématiques urbaines et aux besoins actuels et à venir des habitants du département.

Pour ce faire, les acteurs de l'aménagement : les élus, les administrations locales, le personnel des collectivités locales, les architectes, les urbanistes, les paysagistes, les maîtres d'ouvrage, les associations ainsi que tous les citoyens, doivent pouvoir bénéficier de références, de lieux de réflexion et d'échanges d'expériences.

C'est dans cet esprit que le CAUE 93 développe son activité au service des habitants, des élus et des professionnels du département.



2 bis, rue pablo picasso
93000 bobigny
tél : 01 48 32 25 93
fax : 01 48 31 15 36
caue93@caue93.fr
www.caue93.fr

méto
ligne 5, station Pablo Picasso

tramway
ligne 1,
arrêt Bobigny Pablo-Picasso

bus
n° 134, 146, 148, 234, 251, 301,
303, 322, 347, 615, 620.
Station Bobigny Préfecture

voiture
de la porte de Bagnolet prendre l'A3
puis sortie Bobigny

parking
centre commercial Bobigny 2

conseil

d'architecture,
d'urbanisme et
de l'environnement

DE SEINE
SAINT
DENIS

LE PUBLIC SCOLAIRE

DES INTERVENTIONS DANS LES CLASSES

Des actions de sensibilisation à l'architecture, l'urbanisme, et l'environnement sont menées auprès des élèves des écoles, collèges et lycées du département.

DES VISITES

Des bâtiments, des quartiers, des espaces publics et naturels sont proposés à la découverte et à l'analyse des élèves durant l'année, notamment dans le cadre de l'opération *Les Enfants du patrimoine* qui se déroule le vendredi précédant le weekend consacré aux Journées du patrimoine.

DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

À partir de l'observation de différentes échelles du territoire, les élèves sont amenés à réaliser une exposition, une maquette, un rallye photos ou encore une publication.

UN ATLAS DES COLLÈGES DE SEINE-SAINT-DENIS

Un site dédié à l'architecture des 120 collèges du département

est consultable sur : www.atlas-patrimoine93.fr/collèges. Ce répertoire est en cours de constitution.

DES STAGES POUR LES ENSEIGNANTS

Une formation est dispensée auprès des enseignants de l'académie afin de les sensibiliser à une meilleure connaissance du territoire départemental. Un stage intitulé *Architecture, urbanisme et développement durable* leur est désormais proposé.

LES PARTICULIERS ET LE GRAND PUBLIC

UN CONSEIL ARCHITECTURAL GRATUIT

Un architecte se tient à la disposition des particuliers du département pour les aider à mieux définir leur projet de construction, d'agrandissement,

de surélévation ou tout simplement d'aménagement de leur logement. Il s'agit de conseils dispensés sur le plan architectural, technique et réglementaire. Une permanence est assurée au CAUE 93 hebdomadairement et dans certaines villes du département avec une fréquence variable.

DES VISITES ET DES CIRCUITS

Pour découvrir les richesses et spécificités du patrimoine architectural, urbanistique, paysager et environnemental du département, le CAUE 93 conçoit des promenades urbaines dans le cadre national des *Journées du patrimoine* et de l'initiative locale du CDT Douce banlieue.

DES PUBLICATIONS

Des plaquettes pour aider les particuliers dans leur travaux ont été réalisées, par exemple : *Améliorer son habitation, le programme, la réglementation,*

le chantier, etc. Celles-ci sont téléchargeables sur le site du CAUE 93 : www.caue93.fr. Les particuliers peuvent également consulter l'*ABCdaire du particulier* : une centaine de fiches de conseils sur la construction et le cadre de vie, consultables sur www.urcaue-idf.fr. Dans le cadre des actions de sensibilisation sur le développement durable, une plaquette intitulée *Mener un projet d'habitat écologique, conseils pratiques de l'acquisition à l'aménagement* a été éditée, elle est également téléchargeable sur le site du CAUE 93. Plusieurs autres ouvrages sont disponibles pour nos différents publics : *La bibliothèque de l'Université Paris 8 à Saint-Denis, Territoire d'usines, Terre de banlieue, Marchés forains, 4 promenades d'architecture en Seine-Saint-Denis, Maisons individuelles - Marchés particuliers...* En projet : *La résidence Germain Dorel au Blanc-Mesnil*.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Jean-Michel PAYET
Directeur
Samia FELLAHI
Assistante de direction
Céline KARMAN
Secrétaire
Justine BOURGEOIS
Chargée d'études
Cécile KATZ
Directrice adjointe
Hubert LAIGNEL
Responsable de la communication
Marie LARRIEU
Documentaliste
Guillemette MORIN
Chargée d'études
Agnès PATY
Chargée d'études
Stéphanie RENAULT
Chargée d'études

Fabrice ANTORE
Architecte conseiller
Robin GIRAUD
Architecte conseiller
Fariba NOURDEH
Architecte conseiller
Michèle ZAOUÏ
Architecte conseiller

DES PARTENAIRES

→Le Département de la Seine-Saint-Denis ;
→Les communes du département ;
→Le ministère de la Culture et de la Communication ;
→Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire ;
→L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France ;

→Ekopolis ;
→L'Inspection académique ;
→Le Rectorat de Créteil ;
→La DDE (direction départementale de l'Équipement) ;
→Le SDAP (service départemental d'architecture et du patrimoine) ;
→La MIQCP (Mission inter-ministérielle pour la qualité des constructions publiques) ;
→L'IAU (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France) ;
→Le CDT 93 (Comité départemental du tourisme de Seine-Saint-Denis) ;
→Fondation 93 ;
→Citoyenneté jeunesse Seine-Saint-Denis ;
→Le Centre Pompidou ;
→L'ADEME ;
→La DIREN...

UR CAUE IDF

Depuis 2000, les huit départements de la région parisienne ont créé l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France : www.urcaue-idf.fr. Dans ce cadre, ils mènent ensemble des actions de sensibilisation : *Les Enfants du patrimoine...*, de formation : *Les Rendez-vous de la maîtrise d'ouvrage publique...*, de conseils aux particuliers : *L'ABCdaire du particulier...*, de conseil aux collectivités locales : *Une réflexion sur le schéma directeur de la Région...* Ils proposent également des outils de références architecturales, urbaines et paysagères : *l'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France*, etc.

EKOPOLIS

En 2008, l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France, l'ADEME, l'ARENE Île-de-France et la DIREN ont lié un partenariat pour créer Ekopolis : www.ekopolis.fr, un pôle d'éco-ressources francilien pour la construction et l'aménagement durables.

conseiller
sensibiliser
former
informer
&
agir
coopérer
proposer
décider

LES ÉLUS, LE PERSONNEL TERRITORIAL ET LES PROFESSIONNELS

DES CONSEILS ET ÉTUDES

Pour répondre aux demandes ponctuelles du Département et des villes, le CAUE 93 réalise des études sur des thèmes divers, tels que : une charte de cohérence d'études pour l'aménagement d'un quartier de gare ; la création d'un projet artistique et culturel pour l'intégration des populations des quartiers d'habitat social ; une aide à la programmation HQE d'un équipement ; une aide à la maîtrise d'ouvrage pour l'organisation d'un concours ; un atlas des collèges, etc.

DES FORMATIONS

Des stages sont proposés aux instructeurs des services de permis de construire des villes, pour les sensibiliser à la dimension architecturale, urbaine et patrimoniale.

UNE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour le Département, le CAUE 93 a réalisé un état des lieux de la mise en œuvre de la démarche environnementale par les communes de Seine-Saint-Denis. Une étude sur les éco-quartiers est en cours... En collaboration avec Ekopolis, le CAUE 93 participe, au niveau régional, à des groupes de travail pour l'organisation de visites, de journées d'information et des sessions de formations à la construction.

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Au sein des commissions techniques ou jurys, le CAUE 93 participe à l'analyse des dossiers de candidatures des concepteurs et à la désignation des lauréats.

LES RENDEZ-VOUS DU CAUE 93

Sous la forme de rencontres, de débats, de visites ou circuits, le CAUE 93 propose plusieurs rendez-vous mensuels pour s'informer, échanger avec les professionnels de l'aménagement sous la forme de cycles ayant pour thèmes : la politique de la ville, la qualité environnementale, le développement durable, la maison individuelle, la réhabilitation...

REPÈRES

Ce mensuel fait le point sur les événements, les conférences, les expositions, etc., proposés en région parisienne, ainsi que sur les actions menées par le CAUE 93. À partir de repérages réalisés régulièrement sur le territoire, trois opérations d'architecture, d'aménagement urbain ou paysager récentes sont sélectionnées, puis présentées dans la rubrique *Actualité de la construction en Seine-Saint-Denis*.

DES OBSERVATOIRES

L'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage en Seine-Saint-Denis a été conçu avec une dizaine d'autres CAUE de France. Des fiches sont rédigées, puis

mises en ligne sur notre site Internet. Avec l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France, le CAUE 93 a également élaboré un *Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France* qui recense les réalisations remarquables dans le domaine de l'habitat. Celles-ci sont consultables et téléchargeables sur le site www.urcaue-idf.fr.

UN SITE INTERNET

Afin de mieux se faire connaître auprès de ses différents publics, le CAUE 93 présente sur son site web www.caue93.fr un agenda, ses missions, ses actions en cours, ses publications, ses ressources documentaires, ...

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SIX MEMBRES ÉLUS

M. MIGNOT,
Maire du Blanc-Mesnil
Mme BOULAY,
Présidente du PACT-ARIM
M. FOUCHÉ, *Président de la Chambre syndicale des Géomètres*
M. WILLAEY, *Délégué chargé du développement, Union nationale des constructeurs de maisons individuelles*
M. SCHERMANN,
Économiste de l'Union nationale des Techniciens Économie et Construction
M. DRUESNE, *Président de l'Union départementale des Affaires familiales*

QUATRE REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

M. VIART,
M. SOUCHEYRE *de l'Ordre régional des Architectes*
Mme JULIEN, *Présidente du Syndicat des Architectes de la Seine-Saint-Denis*
M. VERGUIN, *Président de la Fédération française du Paysage*
M. VALLET, *Président de la Société française des Urbanistes*

DEUX PERSONNES QUALIFIÉES

M. PHILIPPON,
Architecte conseil DDE
M. COLLIN,
Paysagiste conseil DDE

QUATRE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

M. MENGOLI, *Architecte des Bâtiments de France - SDAP*
M. BERG, *Directeur départemental de l'Équipement*
M. MAUGUIN, *Directeur régional et interdépartemental de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France*
M. AUVERLOT, *Inspecteur d'Académie*

SIX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. KARMAN, *Vice président du Conseil général*
M. TROUSSEL, *Vice président du Conseil général*
Mme YONNET, *Conseillère générale*
M. SALINI, *Conseiller général*
M. KERN, *Maire de Pantin*
M. POUX, *Maire de La Courneuve*

UN REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

M. LAIGNEL, *Responsable de la Communication*